

## Le CETA : de réelles opportunités pour l'industrie chimique en France

L'Union des Industries Chimiques (UIC) se félicite de l'approbation par le Parlement européen en séance plénière ce jour de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (CETA). Avec 74 % de son chiffre d'affaires réalisé à l'export en 2015, le secteur de la chimie est fortement dépendant du commerce international. Dans l'attente de la ratification du CETA par les Parlements nationaux et régionaux de l'Union européenne, il est primordial que l'accord entre en vigueur provisoirement dès le 1er mars 2017.

Compte tenu du positionnement de l'industrie chimique en tant que fournisseur de très nombreuses autres industries, le renforcement des échanges avec le Canada via une zone de libre-échange sera bénéfique pour notre industrie en France.

D'une part, le CETA facilitera l'accès au marché et l'investissement au Canada, en permettant la levée de barrières non tarifaires et en encourageant la coopération réglementaire ; d'autre part, il sera un facteur de croissance économique en stimulant la production et l'emploi dans les usines françaises.

Cet accord est de bon augure pour les industriels de la chimie en France, compte tenu :

- du potentiel de développement des échanges avec le Canada. En
- effet, il y a de nombreuses perspectives de convergence qui se profilent en matière règlementaire, en particulier concernant les produits, qu'il s'agisse d'échanges d'informations, d'harmonisation des protocoles de tests et dans le domaine de la recherche, d'étiquetage et d'allègement des procédures, notamment douanières.
- d'un probable arrêt des négociations bilatérales entre l'Union européenne et les Etats-Unis (TTIP), et du souhait du Président américain de renégocier l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Dans ce contexte, un renforcement des relations commerciales de l'Union européenne avec le Canada est opportun.

L'Union des Industries Chimiques (UIC) a pour mission de promouvoir l'industrie chimique en France et en est le porte-parole. L'industrie chimique en France est le 2º producteur européen, le 6º producteur mondial. Avec un chiffre d'affaires de 75 milliards d'euros en 2015 et 157 000 salariés, elle est un des tout premiers secteurs industriels en France.

UIC - contacts presse

Hélène MEJEAN - Directeur de la Communication - UIC - 01.46.53.11.65 / 06.71.06.72.49 hmejean@uic.fr

Fanny MILCENT-BAUDOIN - ACCOM'S - 01.76.21.54.06 / 06.80.14.31.69 fannymilcent-baudoin@accoms.eu

